

**Compte rendu conseil d'école**  
**Ecole élémentaire d'Arnas**  
**Mardi 23 juin 2020 à 18h**

Représentants des parents : Mme Kozan ( absente) , Mme Besson , M. Grau, Mme Bartholin, Mme Untersteller, Mme Suchet, Mme Garcia,

Représentants de la municipalité : Mme Anick Longvert adjointe aux affaires scolaires

Enseignants : Mme Bonvalot, Mme Dupuy, Mme Montrognon, Mme Rauline, Mme Goubet, Mme Lecocq, Mme Raillard, M Mathon (directeur)

DDEN : M.Vachet et M. Tricaud ( absents)

Inspecteur de l'éducation nationale : M. Bessières (non présent)

Invité : M. Spadiliero ( directeur du centre de loisirs « La Farandole »)

Secrétaire de séance : Mme Dupuy

**Ordre du jour**

- 1) Effectifs 2020/2021 répartitions possibles des classes
- 2) Equipe enseignante, AESH et intervenants à la rentrée septembre 2020.
- 3) Bilan organisation confinement et reprise
- 4) Liaison école collège
- 5) Relation famille /école : réunion avec les parents des futurs CP
- 6) Bilan des projets 2019/2020 et projets 2020/2021
- 7) Travaux et acquisitions
- 8) Construction des nouveaux bâtiments scolaires
- 9) Périscolaire et cantine
- 10) Questions des parents

## 1) Effectifs 2019/2020 répartitions possibles des classes

Point sur les effectifs le 2 juillet 2020 pour l'année scolaire 2020/2021

CP	43					
CE1	42					
CE2	42					
CM1	27					
CM2	32					
Total	186					
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	effectif / classe
Classe 1 CP Mme Bonvalot	26					26
Classe 2 CP/CE1 Mme Montrognon	17	9				26
Classe 3 CE1 Mme Dupuy		27				27
Classe 4 CE1 CE2 Mme Lecocq		6	21			26
Classe 5 CE2 CM1 M. Poly			21	6		27
Classe 6 CM1 CM2 M. Mathon				21	6	27
Classe 7 CM2 Mme Goubet					26	26
Total	43	42	42	27	32	186

### Rappel des seuils pour une école de 7 classes :

Fermeture de la 7<sup>ème</sup> classe à 156 élèves.

Ouverture d'une 8<sup>ème</sup> classe à 190 élèves

Dans le cas de l'ouverture d'une 8<sup>ème</sup> classe , l'école aura besoin d'un nouveau local pour cette classe. Si l'école utilise le bâtiment modulaire pour la 8<sup>ème</sup> classe, cela va impacter le centre de loisirs dans son organisation.

### Critères rentrant en compte dans la répartition des classes de double niveau

Autonomie de l'enfant - séparer ou associer des enfants - répartir ou associer les enfants en difficulté dans les classes - Présence des AESH - équilibre garçon/fille - liaison avec les enseignants de l'école maternelle d'Arnas - liaison avec l'ancienne école dans le cas d'un changement de commune - regroupement des élèves ayant changé d'école - élèves ayant une notification MDPH.

Le choix de répartition est un compromis entre ces différents critères. L'objectif de ce compromis est le « bien apprendre ensemble »

### Départ CM2 31 élèves.

7 élèves Collège public Faubert

1 élève Collège public Bois d'Oingt

5 élèves Collège public Claude Bernard dont 4 dérogations (regroupement de fratrie, classe natation)

3 élèves Collège public saint Georges de Reneins dont une dérogation ( motif personnel)

1 élève collège public de Belleville

14 élèves en collèges privés ( 6 Bois d'Oingt + 7 Mongré + 1 Trévoux )

### **Dérogation au collège de secteur**

6 demandes de dérogation

5 demandes acceptées (motifs : Parcours sportif ou regroupement des fratries )

## **2) Equipe enseignante à la rentrée septembre 2020.**

### **Enseignants :**

#### **Départs**

Mme Vermare qui faisait le complément de temps partiel de Mme Montrognon . Elle est nommée à titre définitif à l'école de Ternand. Nous remercions Mme Vermare pour son investissement au sein de l'équipe enseignante.

Nous remercions Mme Raillard qui faisait la décharge de direction de M. Mathon pour son investissement au sein de l'équipe enseignante. . Elle sera affectée comme titulaire remplaçante à la rentrée 2020/2021.

#### **Départ possible :**

Mme Goubet a fait acte de candidature pour faire fonction de personnel de direction adjointe dans un établissement du second degré à la rentrée 2020/2021. Elle pourra être appelée à la rentrée sur un poste ou pendant le cours de l'année. Un remplaçant sera normalement nommé à sa place en cas de départ.

#### **Arrivées :**

Une enseignante complétera le temps partiel de Mme Montrognon : Mme Furnion le vendredi

Une enseignante fera la décharge de direction de M.Mathon : Mme Vefour le mardi

#### **Changement possible**

M. Poly a fait une demande de prolongation de son congé maladie. S'il reprenait pendant l'année scolaire 2020/2021 il pense reprendre avec un mi-temps thérapeutique.

Mme Rauline qui a assuré le remplacement de M. Poly toute l'année 2019/2020, a fait la demande , pour rester sur le poste de M. Poly pour l'année 2020/2021

#### **Intervenant Sport :**

Pendant l'année scolaire 2020-/2021, les classes de CE2 à CM2 pourront bénéficier d'un partenariat avec le club de tennis d'Arnas-Lacenas . Ces interventions se feront sous forme d'un module de 12 séances. Une formation pour les enseignants d'Arnas est prévu sur un temps d'animation pédagogique.

### **Intervenant(e) Musique:**

L'école a déposé un projet musique pour l'année 2020/2021 qui a été accepté

Pour le cycle 2 « Méditerranée » chants des pays de la Méditerranée : 5 classes

Pour le cycle 3 « Bal Folk » : 2 classes

### **3) Bilan confinement reprise complète du 22 juin**

Classe CP ( 1 absent)

Classe CP/CE1

Classe CE1

Classe CE1/CE2 ( 2 absents)

Classe CE2/CM1

Classe CM1/CM2

Classe CM2

99% présence à partir du 22 juin 2020.

### **4) Liaison école collège**

Visio conférence de Mme Goubet et M. Mathon avec la principale adjointe, l'infirmière scolaire et la CPE du collège Faubert pour présenter les 7 élèves de l'école qui iront au collège Faubert. Les enseignants de l'école sont invités à la constitution des classes au collège Faubert

### **5) Relation avec les familles : réunion des futurs CP**

#### **Admissions des futurs CP**

Compte tenu du protocole sanitaire les admissions individuelles se sont fait dans le cadre d'un rendez-vous téléphonique avec M. Mathon. Pas de rencontre à l'école.

Des documents seront envoyés aux parents par mail : Liste des fournitures et présentation sommaire de l'école.

#### **Fournitures scolaires**

Après concertation de l'équipe pédagogique, une liste de fournitures de classe a été élaborée pour les élèves de CP et une liste pour les élèves du CE1 au CM2.

<http://arnas.blog.ac-lyon.fr/2015/08/11/fournitures-classe-de-cp/>

## **6) Bilan des projets 2019/2020 et projets 2020/2021**

### **Sorties scolaires**

Toutes les sorties ont été annulées compte tenu du protocole sanitaire.

Les projets qui devaient se faire en 2019/2020 sont reportés à 2020/2021.

La classe de CM2 de Mme Goubet a accueilli les intervenants de sa classe verte annulée la dernière semaine de juillet.

### **Projets 2020/2021**

L'équipe pédagogique souhaite reconduire le projet : « Osez les erreurs pour trouver sa voie » pour l'année 2020/2021.

L'objectif de ce projet est de permettre à travers les différentes disciplines de changer le statut de l'erreur dans la démarche d'apprentissage. Ne pas voir l'erreur comme un échec mais comme une information sur son travail.

Le CCAB proposera un spectacle au mois d'octobre « Drôles de bêtes »

Possibilité de garder les entrées décalées le matin pour améliorer le stationnement et l'entrée dans le calme des élèves.

Aucune consigne du ministère n'a été donnée pour l'instant pour l'organisation de la rentrée de septembre 2020.

Projet Pédibus de l'agenda 21 en attente.

## **7) Travaux et acquisitions**

### **Acquisitions et travaux**

3 tableaux d'affichage pour le préau et pour la salle du photocopieur

Mobiliers ( tables et chaises) pour la classe de M. Mathon et Mme Dupuy

Appui de la demande de l'école maternelle pour un photocopieur couleur pour la maternelle. 12 enseignants utilisent potentiellement le photocopieur élémentaire + le centre de loisirs

Meubles bas pour la classe de Mme Bonvalot et pour la classe de Mme Montrognon.

Opacifier les fenêtres pour les classes du bas pour améliorer l'attention des élèves dans les classes

Filtres pour les fenêtres de la classe de Mme Goubet.

## **Nouveau bâtiment modulaire**

Aujourd'hui l'école élémentaire ne dispose plus d'aucune salle disponible. Avant l'ouverture de la 7<sup>ème</sup> classe élémentaire et de la 5<sup>ème</sup> classe maternelle, l'école disposait d'une salle de projection et d'une salle de musique. Maintenant ces salles sont devenues des salles de classe.

Ainsi un 2<sup>ème</sup> bâtiment modulaire dans le cas de l'ouverture d'une 8<sup>ème</sup> classe ou pour avoir une salle supplémentaire pour les activités (musique, arts plastiques) pourrait faciliter le fonctionnement organisationnel de l'école élémentaire et la présence d'intervenants extérieurs ( RASED , psychologue scolaire , infirmière, intervenants pour les projets de classe).

## **8) Construction des nouveaux bâtiments scolaires**

Mme Lasaygues, M. Spadiliero et M. Mathon ont été invités à participer au jury pour le choix du futur architecte de l'extension de l'école d'Arnas. A l'issue de ce jury, trois architectes ont été retenus. Ils ont quelques mois pour présenter un projet à la municipalité qui décidera ensuite de l'architecte retenu pour les travaux.

## **9) Cantine et périscolaire**

Remarques de parents pour les repas froids de la cantine à la réouverture de l'école le jeudi 14 mai 2020 : « manque de qualité, de choix ».

A partir du 22 juin , les élèves ont mangé de nouveau dans la cantine par groupe classe pour éviter les brassages d'élèves. Les repas servis étaient de nouveau des repas chauds.

## **10) Questions des parents**

Qualité des repas froids à la cantine

## **9) Remerciements**

Remerciements à la mairie auprès des services administratifs et des services techniques pour cette année scolaire 2019/2020 si particulière et plus particulièrement à Mme Friess directrice générale des services de la mairie qui a organisé avec les directeurs l'accueil des enfants des personnels indispensables pendant la période de confinement.

Remerciements à Mme Chollat ancienne adjointe aux affaires scolaires pour son écoute et son dynamisme. Elle devient adjointe à l'urbanisme.

Remerciements aux élus de la commune pour les moyens mis en œuvre au service de la réussite des élèves et les partenariats avec les projets communaux.

Remerciements au sou des écoles et particulièrement à Mme Demare pour toutes ces années comme présidente du sou des écoles au service de tous les enfants.

Remerciements aux parents élus qui font le lien entre les enseignants et les parents.

Président de séance : M. Mathon

Secrétaire de séance : Mme Dupuy